

WALTER HUMPHRIES MONTAGUE, écrivain, pour le district électoral du comté de Haldimand, présenté par sir John A. Macdonald et l'hon. M. White ;

EDWARD COCHRANE, écrivain, pour le district électoral de la division Est du comté de Northumberland, Ont., présenté par l'hon. M. Bowell et M. Guillet ;

HONORÉ J. J. B. CROUINARD, écrivain, pour le district électoral de Dorchester, présenté par M. Laurier et M. Amyot ;

DAVID HENDERSON, écrivain, pour le district électoral du comté de Halton, présenté par M. White (Cardwell) et M. Brown ;

JOHN LOVITT, écrivain, pour le district électoral de Yarmouth, présenté par M. Laurier et M. Flynn ;

JAMES ROWAND, écrivain, pour le district électoral de la division Ouest du comté de Bruce, présenté par sir Richard Cartwright et M. Armstrong ;

HERBERT LADD JONES, écrivain, pour le district électoral de Digby, présenté par M. McLellan et M. Mills (Annapolis) ;

JOHN A. McDONALD, écrivain, pour le district électoral de Victoria, N.-E., présenté par M. Thompson et M. Cameron ;

EDWARD GAYLOR PHIB, écrivain, pour le district électoral de Victoria, C.-A., présenté par sir John A. Macdonald et M. Daly.

PREMIÈRE LECTURE.

Bill (N° 1) concernant la prestation des serments d'office. (Sir John A. Macdonald.)

DISCOURS DU TRONE.

M. L'ORATEUR : J'ai l'honneur d'informer cette Chambre que lorsqu'elle s'est rendue ce jour auprès de son Excellence le gouverneur général, dans la salle du Sénat, il a plu à Son Excellence adresser aux membres des deux Chambres du Parlement un discours dont, pour prévenir toute erreur, je me suis procuré une copie qui se lit comme suit :

Honorables messieurs du Sénat :

Messieurs de la Chambre des Communes :

O'est pour moi une grande satisfaction de vous rencontrer encore une fois, au commencement de la session parlementaire, et de vous féliciter sur la prospérité générale du pays.

Bien que, dans certains districts, la terre n'ait pas suffisamment rémunéré les travaux du cultivateur, néanmoins, dans leur ensemble, les récoltes de l'année dernière ont produit beaucoup ; elles ont même été d'une abondance remarquable dans le Manitoba et les Territoires.

J'ai le plaisir de vous informer que les négociations entre le gouvernement de Sa Majesté et celui des Etats-Unis pour le règlement de la "question des pêcheries" ont abouti à un traité que vous jugerez, j'ose l'espérer, honorable et satisfaisant pour les deux nations.

Le traité, avec les pièces et la correspondance qui s'y rattachent, vous sera soumis et vous serez invités à lui donner effet par une loi.

Le développement du réseau de nos chemins de fer non seulement nous fait une nécessité d'assurer plus de protection à la vie des personnes et à la propriété, mais il a rendu plus fréquentes les questions où les intérêts des compagnies rivales se trouvent en conflit et où l'autorité doit prononcer. Il paraît donc nécessaire de pourvoir à ces choses, et il vous sera présenté un projet de loi à l'effet de refondre et d'amender l'Acte des chemins de fer.

L'expérience ayant démontré le besoin de modifier l'Acte concernant l'élection des membres de la Chambre des Communes, afin d'en rendre le fonctionnement plus efficace et plus aisé, vous serez appelés à étudier un bill amendant ce statut.

L'acte concernant les élections contestées peut aussi demander votre attention afin d'écartier certains doutes qui devraient disparaître dans l'interprétation de la loi.

Mon gouvernement a profité de la vacance pour mettre à l'étude les nombreuses propositions qui ont été faites à l'effet d'amender dans ses détails l'acte du cens électoral, et il vous soumettra un projet qui simplifie cette loi et en diminue beaucoup les frais de fonctionnement.

Vu la croissance rapide des Territoires du Nord-Ouest, il est devenu expédient d'améliorer le système de gouvernement et de législation de cette partie de la Confédération, et un bill à cet effet vous sera soumis.

Il vous sera aussi présenté un projet de loi appliquant au Manitoba et aux Territoires du Nord-Ouest une partie plus considérable des lois anglaises modernes, dans les matières qui sont du ressort du parlement du Canada, mais qui n'ont pas encore été l'objet de législation dans ce parlement.

Entre autres sujets il vous sera présenté des projets de loi relatifs à la magistrature, à l'acte du service civil, à la vérification des comptes publics.

Messieurs de la Chambre des Communes :

Les comptes de l'année écoulée vous seront soumis ainsi que les prévisions budgétaires pour l'année prochaine. Elles ont été préparées avec économie sans perdre de vue les besoins du service public.

Honorables Messieurs du Sénat :

Messieurs de la Chambre des Communes :

Je vous recommande l'étude de ces importantes matières et de toutes autres d'un intérêt public qui pourraient vous être soumises, certain d'avance que vous vous y consacrerez avec zèle et assiduité.

Sir JOHN A. MACDONALD : Je propose que le discours de Son Excellence le gouverneur général soit pris en considération demain.

COMITÉS PERMANENTS.

Sir JOHN A. MACDONALD : Je propose —

Que des comités permanents de cette Chambre pour la présente session, soient nommés pour les objets suivants :—1° Privilèges et élections.—2° Lois expirantes.—3° Chemins de fer, canaux et télégraphes.—4° Bills privés.—5° Ordres permanents.—6° Impressions.—7° Comptes publics.—8° Banques et Commerce.—9° Immigration et colonisation ;—et que ces comités soient autorisés à s'enquérir de tous les sujets et choses qui leur seront renvoyés par la Chambre, et de faire rapport de temps à autre de leurs observations et opinions sur ces matières et choses, et à envoyer quérir personnes et papiers.

La motion est adoptée.

RAPPORT PRÉSENTÉ.

Rapport des bibliothécaires conjoints du parlement (M. l'Orateur).

Sir JOHN A. MACDONALD : Je propose que la Chambre s'ajourne.

La motion est adoptée et la Chambre s'ajourne à 3:50 p. m.

CHAMBRE DES COMMUNES

VENDREDI, 24 février 1888.

L'ORATEUR ouvre la séance à trois heures.

PRIÈRE

ADRESSE EN RÉPONSE AU DISCOURS DU TRONE.

La Chambre procède à la prise en considération du discours prononcé par Son Excellence le jour de l'ouverture de la session.

M. MONTAGUE : M. l'Orateur, je dois d'abord exprimer mon regret que l'on n'ait pas choisi, parmi les jeunes membres de la Chambre un homme plus capable que moi d'ouvrir la discussion sur les questions importantes dont il a été fait mention dans le discours de Son Excellence.

Je ne suis pas sans savoir, cependant, que les honorables députés qui ont eu à remplir dans le passé la tâche qui m'incombe aujourd'hui, ont pu compter sur la bonté et l'indulgence ; et, M. l'Orateur, durant la session que j'ai passée dans cette Chambre, il m'a été donné d'entendre de si éloquents discours, venant de la droite et de la gauche, que je